



Municipales 2014

Hommes & Animaux en ville pour une cohabitation harmonieuse

A l'attention de Madame Ariane Henry

Candidate à la mairie de Le Mans

Contact :

RAC

siège social : Maison des associations du 12^e

181, avenue Daumesnil

75012 Paris

06 77 45 23 97

à l'attention des candidat-e-s aux municipales

Madame,

Vous vous êtes portée candidate au Mans pour les prochaines élections municipales de mars 2014.

Ouvrant quotidiennement sur le terrain pour pallier à la détresse animale et dénoncer les abus commis à l'encontre des animaux, nous souhaitons connaître votre programme concernant la condition des animaux et quelle place vous réservez à l'animal en ville. Vous n'êtes pas sans savoir, en effet, l'attention de plus en plus grande des Français au respect des animaux et à leur protection.

Vous trouverez ci-joint un questionnaire, nous vous remercions de bien vouloir y répondre, avant le 1^{er} mars.

Vos réponses (ou absence de réponse) seront publiées, à l'intention de nos adhérents et du public.

Nous souhaitons également pouvoir vous rencontrer pour en discuter.

Dans cette attente,

Nous vous remercions de votre attention et de vos réponses, et vous prions de croire à nos salutations distinguées.

Questionnaire à l'attention des candidat-e-s

① les animaux de compagnie

les animaux des personnes sans domicile, en situation précaire ou devant se faire hospitaliser

Les personnes sans domicile ayant un animal, seul élément leur apportant un réconfort affectif, ont trop souvent des difficultés pour trouver un hébergement, trop peu de foyers ouvrant leurs locaux aux animaux. Quant aux personnes devant être hospitalisées elles sont souvent confrontées au désarroi faute de relais pour la garde de leur animal.

→ Comment comptez-vous remédier à ces situations de détresse ?

Nous partageons votre analyse concernant le lien entre les personnes et leur animal de compagnie. Nous travaillerons avec les organisations de défense des animaux, les structures d'accueil afin de recenser les lieux d'accueil de ces animaux pour un temps d'hospitalisation et d'en étudier la faisabilité à court et à moyen terme.

Les abandons

Chaque année environ 100.000 animaux sont abandonnés, les refuges ont beaucoup de mal à gérer cette situation.

→ Quelles dispositions prévoyez-vous de prendre à ce sujet, notamment pour aider les associations de protection des animaux ?

Dans le cadre des magazines municipaux, nous communiquerons sur ces besoins et relayerons dans nos agendas toute manifestation liée à l'adoption de ces animaux abandonnés

Les chats libres

Dans certaines zones se trouvent des groupes de chats, dits « chats libres ». Les personnes désireuses d'assurer leur entretien –nourrissage et soins-, bénévoles des associations ou particuliers, rencontrent parfois des difficultés dans leurs tâches.

→ Comptez-vous remédier à cette situation et par quelles dispositions ? Si non, pour quelle raison ?

Nous réunirons ces bénévoles et associations et entendrons leurs difficultés afin d'étudier les possibilités d'accompagnement.

Les espaces de détente

Une forte demande d'espaces canins se développe, pour permettre aux chiens de se détendre.

→ Comptez-vous répondre à cette demande de vos concitoyens, et comment ? Si non, pour quelle raison ?

La ville offre déjà un certain nombre d'espaces canins en laisse (Arche de la nature, forêts environnantes, quais de Sarthe, etc...). Des associations du monde canin offrent également une réponse complémentaire. Nous aurons donc besoin d'autres éléments pour développer notre réponse

Mendicité avec animaux

Depuis quelques années une nouvelle forme de mendicité se développe en ville, utilisant des animaux - chiens, chats ...- parfois avec vente sauvage. Ces personnes font partie de réseaux se livrant à des trafics sordides, pratiquant notamment des reproductions intensives des animaux dans des conditions sanitaires déplorables contraires à leur bien-être élémentaire et cause de maladies comme la rage. Malgré de nombreuses réclamations, malgré des textes de lois interdisant ces pratiques, les pouvoirs publics ne semblent pas décidés à mettre fin à cette situation.

→ Que comptez-vous faire contre ce type de criminalité ?

Nous n'avons pas connaissance de telles pratiques au sein de la ville du Mans. Si tel était le cas, nous utiliserions toutes les armes juridiques et réglementaires pour mettre fin à ces pratiques ignobles sur notre ville et alerterons la métropole en ce sens.

② Les pigeons

Les pigeons font partie du paysage urbain. Des municipalités ont entrepris l'implantation de pigeonniers, qui contribuent à une régulation douce de leur population. D'autre part, on constate sur certains bâtiments des pics « anti pigeons »

En outre, le nourrissage des pigeons pose toujours problème, injustement considéré comme un délit.

→ Quelle est votre avis sur l'implantation de pigeonniers, et que comptez-vous faire concernant l'installation des répulsifs divers contre ces oiseaux ?

→ Comptez-vous améliorer l'information sur le nourrissage, et comment ? Si non, pour quelle raison ?

Les pigeons font partie des villes depuis des décennies. Nous devons gérer leur présence et limiter leur nombre. La ville d'Allonnes, qui fait partie de la métropole a mis en place une gestion des pigeons, de leur nombre, et elle contrôle leur prolifération en en capturant pour les relâcher 40 kilomètres plus loin, en milieu rural. C'est un exemple sur lequel nous nous appuyerons.

Par ailleurs, nous utiliserons nos magazines pour rappeler les risques du nourrissage.

En lien avec l'Arche de la nature, nous proposerons une journée thématique « les animaux en zone urbaine », de l'animal de compagnie à la faune sauvage

③ Alimentation dans les collectivités

De nombreuses études le montrent, l'alimentation carnée a plusieurs impacts négatifs, outre sur la condition des animaux, sur l'environnement et la santé. Dans différentes villes de province, des collectivités ont mis à leurs menus des repas biologiques et végétariens, à Paris la mairie du 2^e expérimente avec succès ces menus.

→ Comptez-vous développer ce mode d'alimentation, si oui de quelle manière et dans quel type de collectivité ? Si non, pour quelle raison ?

Un approvisionnement des cantines scolaires en aliments issus de la culture biologique a été initié au Mans par la municipalité sortante, il doit être renforcé et étendu aux restaurants administratifs. La priorité doit être la consommation d'aliments produits localement, si possible labellisés bio, à défaut sans le label mais avec des cultures paysannes sans pesticides.

Proposer des repas végétariens notamment, permettrait aux scolaires de découvrir une autre façon de manger, nous le proposerons notamment dans le cadre de la semaine du goût.

La conversion de la restauration collective aux produits locaux et biologiques permet de :

- favoriser la qualité alimentaire en proposant des produits sans pesticides,
- encourager les filières agroalimentaires biologiques et paysannes, ce qui crée des emplois en dynamisant l'économie locale,
- valoriser les produits du terroir et la diversité alimentaire,
- réduire l'impact écologique en réduisant les transports par des circuits courts.

④ les animaux dans la culture, les spectacles et divertissements

Les cirques

Suivant des études montrant que la détention et les exercices imposés aux animaux dans les cirques sont totalement incompatibles avec leurs besoins élémentaires, différents pays dont dernièrement l'Angleterre et la Belgique, ont décidé d'interdire les animaux sauvages dans les cirques, et certaines municipalités en province se décrètent « ville n'accueillant pas les cirques avec animaux ».

→ Quelle est votre position concernant l'accueil et le soutien aux cirques avec animaux ?

Les animaux, sauvages ou domestiques, doivent être traités avec dignité et dans un environnement qui ne nuit pas à leur développement.

Nous serons attentifs à ce qu'un-e vétérinaire vienne s'assurer que les animaux sont dans des conditions sanitaires et de santé satisfaisantes et que les soins auxquels ils ont droit leur sont prodigués.

→ Quels pourraient être vos engagements sur cette question si vous êtes élu(e)?

Nous refuserons tout cirque ayant fait l'objet d'une plainte pour mauvais traitement lors de sa tournée.

Fêtes traditionnelles

Lorsque des fêtes ou reconstitutions historiques sont organisées, il est fait appel à des montreurs d'animaux. Comme pour les cirques, ces exhibitions sont incompatibles avec les besoins élémentaires des animaux.

→ Quelle est votre position à ce sujet ?

Nous manquons d'éléments dans votre questionnaire pour y répondre clairement : de quels animaux parle-t-on ?

La ville du Mans est régulièrement au centre de reconstitutions historiques. Le fait d'y installer des animaux de ferme n'appelle pas la même réponse que si cela concerne des animaux sauvages

→ Quels seraient vos engagements sur cette question si vous êtes élu(e)?

Adopter une position respectueuse vis-à-vis des animaux et soutenir les associations de défense et de protection animale.

En exposition

Certains artistes mettent en scène pour leurs œuvres des animaux placés dans des situations contraires au respect de leur bien-être, à l'indignation des visiteurs témoins.

→ Quelle sera votre politique concernant l'utilisation des animaux dans les pratiques artistiques en général ?

Nous manquons d'éléments dans votre questionnaire pour y répondre clairement : de quels animaux parle-t-on ?

Il va sans dire que nous nous opposerons à toute oeuvre qui entraînerait de la maltraitance animale.

⑤ Éducation

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 a introduit l'éducation à l'environnement dans l'enseignement (article L312-19 du Code de l'éducation).

→ Dans le prolongement de ce texte, mettez-vous en place dans les écoles des ateliers sur l'apprentissage du respect des animaux en tant qu'êtres sensibles, en partenariat avec les associations ?

Si non, pour quelle raison ?

Dans le cadre d'activités concertées avec l'Arche de la nature notamment, nous pourrions porter un projet dans ce cadre, avec les écoles, les parents d'élèves et les associations et les vétérinaires, partenaires particulièrement qualifiés sur ces questions générales de santé des animaux

⑥ La faune sauvage

De nombreuses espèces d'animaux sauvages se sont acclimatées en zones urbaines, souvent à l'insu des habitants ce qui prouve que leur présence n'est en rien dommageable à la vie quotidienne de nos concitoyens.

→ Quelles mesures prendrez-vous pour préserver la faune sauvage ?

Nous parlions plus haut du cas des pigeons, qui ont quitté l'état sauvage pour s'acclimater de façon pérenne dans la ville.

Cette faune doit être comptée, maîtrisée et protégée. Des actions de sensibilisation, en lien avec l'Arche de la nature seront mises en place.

Nous proposerons une journée thématique « les animaux en zone urbaine », de l'animal de compagnie à

la faune sauvage proposant des initiatives à mettre en place (nourrissage de certaines races d'oiseaux, la saisonnalité, etc...)

7 Fonctionnement municipal

Afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires, avez-vous prévu, si vous êtes élu-e, de nommer un adjoint chargé de la protection des animaux ?

Si non, pour quelle raison ?

Les services municipaux chargés de récupérer les animaux errants sur la voie publique sont-ils dotés de lecteurs de puces électroniques ?

Si non envisagez-vous de leur fournir ce matériel ? Si non pour quelle raison ?

Nous proposerons un partenariat avec les vétérinaires de la ville afin de rendre aux propriétaires leurs animaux égarés.

Nous proposerons un espace dédié aux animaux perdus sur le site internet de la ville en lien avec les associations de protection des animaux

8 Autres

D'autres thèmes que ceux énumérés dans ce questionnaire sont-ils prévus dans votre programme ?

L'ensemble du programme du Front de Gauche – Le Mans, Renouveau Citoyen, s'est construit grâce aux contributions des composantes du front de gauche du Mans : Parti communiste, parti de gauche, ensemble ainsi que par des citoyennes et citoyens engagé-es.

Les projets pour la ville évolueront également par la participation des habitant-es par les comités de quartiers que nous mettrons en place.

Vous retrouverez toutes nos propositions actuelles en pièces jointes et en cliquant sur [ce lien](#).

Nous étudierons les propositions de ces comités pour enrichir nos actions municipales.

Faire de la ville du Mans une ville qui nous ressemble et nous rassemble, dans notre diversité, nos différences, nos besoins spécifiques.

Avec plus d'un foyer sur deux possédant un animal domestique, nous devons également tenir compte de cet élément pour les inclure dans notre réflexion.

Question d'ordre général :

Suite à un vaste mouvement d'opinion en faveur d'un nouveau statut de l'animal, actuellement « être sensible » dans le Code Pénal et « bien meuble » dans le Code Civil, pour la seule qualification « être sensible », des dispositions sont en préparation pour faire évoluer les textes.

Quel est votre avis sur ce sujet ?

Avec un statut juridique dans le code civil qui date de 1804, il est grand temps que les animaux est un

statut à part entière.

Nous soutenons la proposition faite par des associations de défense des animaux qui proposent de créer une 3ème catégorie pour les animaux, distincte des "Personnes" et des "Biens", reconnaissant les animaux comme des êtres vivants et sensibles.

Fait à Le mans__ le 28 février 2014

Par (nom, titre) : Ariane Henry, Front de Gauche Le Mans – Renouveau Citoyen